

Panel des accompagnements

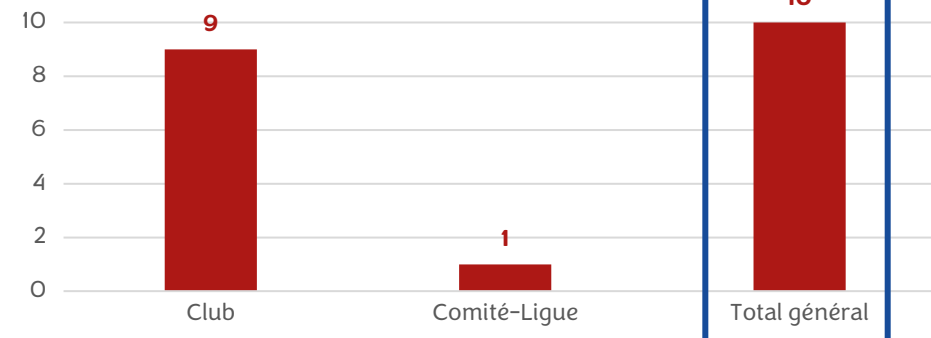
	Toutes disciplines	Canoë-Kayak
Nombre de structures bénéficiaires	247	10
Nombre d'ingénieries	240	13
Dont ingénieries individuelles	49%	46%
Dont ingénieries collectives	51%	54%
Montant moyen de l'ingénierie individuelle	4 030€	4 027€

Clé de lecture : 247 structures sportives ont bénéficié d'un accompagnement DLA Sport en 2024, dont 10 structures « Canoë-Kayak ».

- Le Canoë-Kayak est la cinquième discipline (avec le rugby) en nombre de structures bénéficiaires (4% des structures accompagnées) et la quatrième discipline (avec le cyclisme) en nombre d'ingénieries déployées (5,4%) en 2024.
- Le pourcentage d'ingénieries individuelles est légèrement inférieur au niveau national (-3 points).
- Le montant moyen de l'ingénierie individuelle est quasiment identique au montant moyen national.
- La majorité des structures « canoë-kayak » ayant bénéficié d'un accompagnement ont entre 2 et 5 salariés.

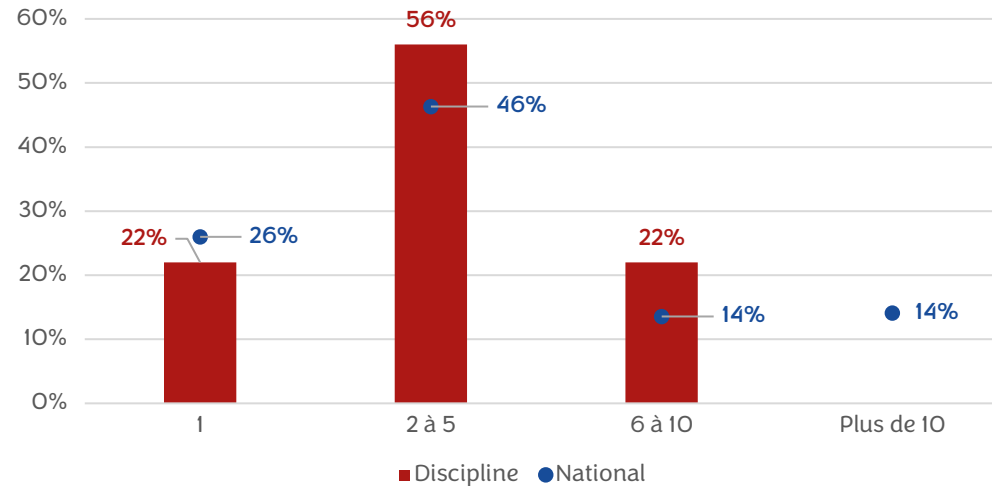
Profil des structures accompagnées

Nombre de structures sportives accompagnées par le DLA



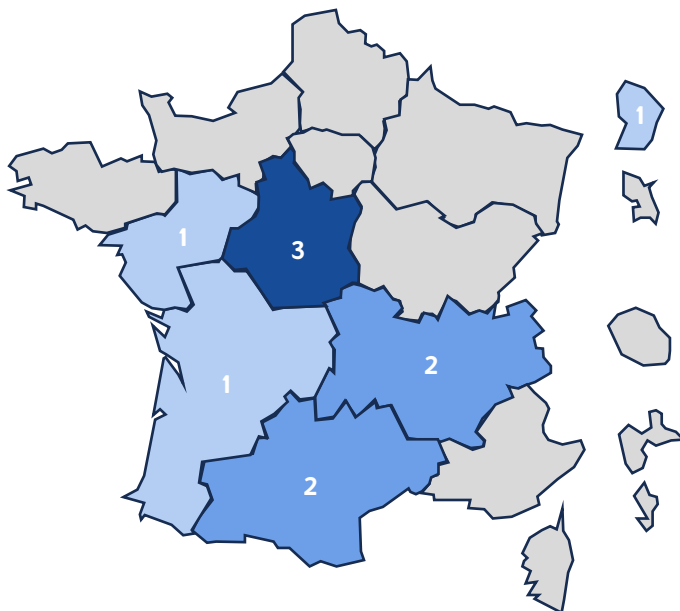
4% Des structures sportives bénéficiaires d'un DLA en 2024 sont des structures « Canoë-Kayak »

Nombre d'emplois au sein des structures bénéficiaires



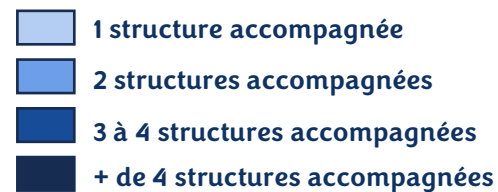
Clé de lecture : En 2024, 56% des structures « Canoë-Kayak » ayant bénéficié d'au moins un DLA avaient entre 2 et 5 salariés, contre 46% à l'échelle nationale.

Répartition des structures accompagnées



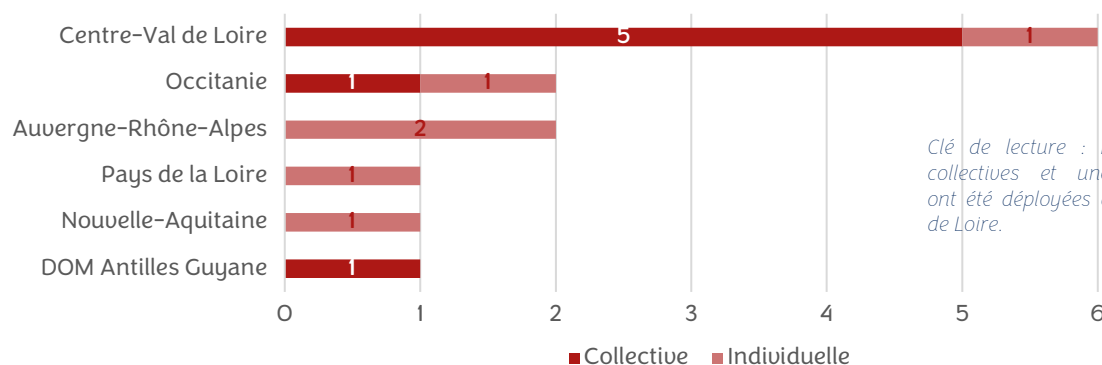
Pour bien comprendre la différence entre le nombre de structures accompagnées et le nombre d'ingénieries :

- Une structure peut bénéficier de plusieurs accompagnements.
- Un accompagnement peut être délivré à plusieurs structures, dans le cadre d'une ingénierie collective.



Clé de lecture : En 2024, 3 structures « canoë-kayak » a bénéficié d'un accompagnement DLA dans la région Centre-Val de Loire.

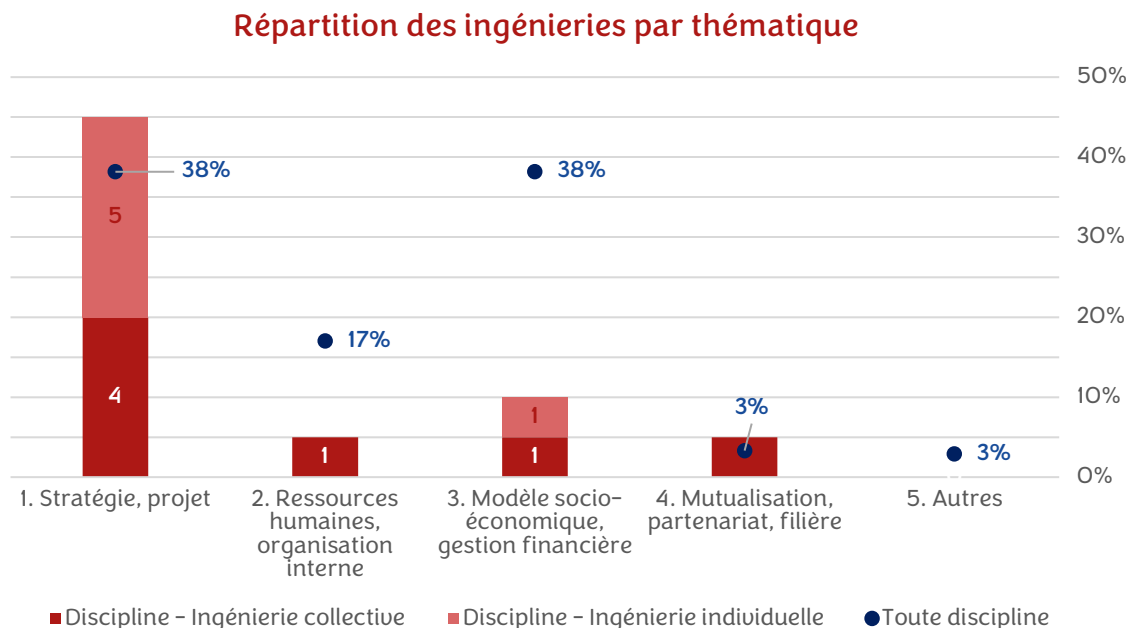
Répartition des ingénieries par zone géographique



Clé de lecture : En 2024, 5 ingénieries collectives et une ingénierie individuelle ont été déployées dans la région Centre-Val de Loire.

- L'accompagnement DLA pour les structures « canoë-kayak » est principalement concentré dans la région Centre-Val de Loire (3 structures accompagnées sur 10). L'Auvergne-Rhône-Alpes et l'Occitanie comptent 2 structures chacune.
- Seulement 6 régions comptent au moins une structure ayant été accompagnée par un DLA.
- Les ingénieries collectives sont légèrement majoritaires dans les accompagnements déployés pour les structures « canoë-kayak » (7 ingénieries collectives sur 13 au total).

Répartition des ingénieries par thématiques



54%

Des ingénieries déployées pour les structures « canoë-kayak » sont collectives

Clé de lecture : En 2024, 1 ingénierie collective a été déployée pour des structures « canoë-kayak » sur la thématique « Ressources humaines, organisation interne ». Au niveau national, 17% des accompagnements sont sur cette thématique.

- Les accompagnements en « Stratégie, projet » et « Modèle socio-économique, gestion financière » sont les plus plébiscités par les structures « Canoë-Kayak ». Cette tendance est très similaire à ce qui est observé au niveau national.
- Pour la thématique « Stratégie, projet », 5 accompagnements individuels et 4 accompagnements collectifs ont été recensés. Pour les thématiques « Ressources humaines, organisation interne » et « Mutualisation, partenariat, filière », seuls des ingénieries collectives existent.

Evolution entre 2023 et 2024

- Le nombre de structures « canoë-kayak » bénéficiaires du DLA est identique à celui de 2023 (10). Cependant cela représente désormais 4% de l'ensemble des structures ayant été accompagnées, contre 3,4% en 2023.
- La région Centre-Val de Loire reste la plus représentée avec 3 structures accompagnées (identique en 2023) . L'Auvergne-Rhône-Alpes fait désormais partie des régions concernées par les accompagnements DLA avec 2 structures « canoë-kayak » accompagnées en 2024.